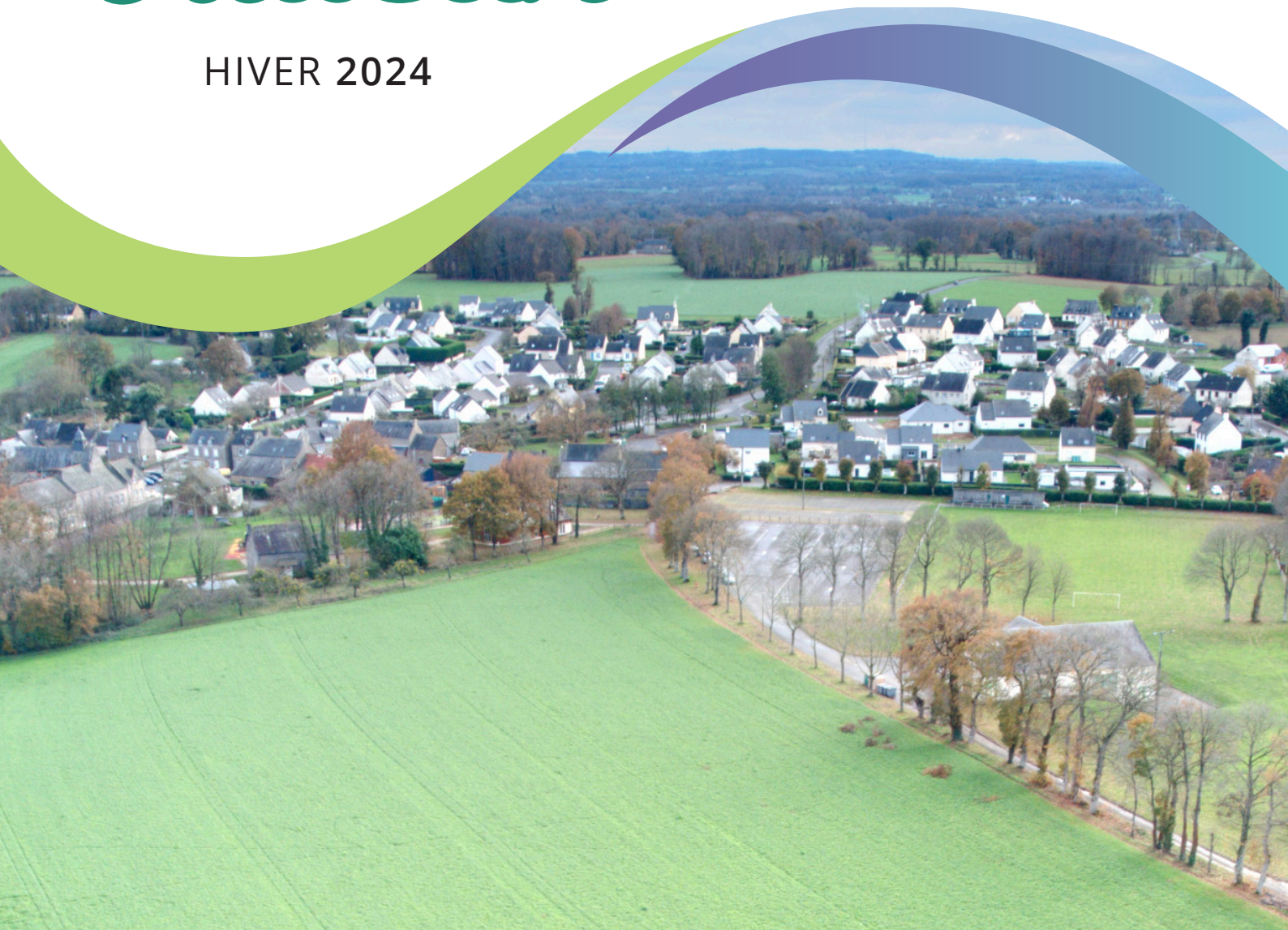




bulletin **municipal**

HIVER 2024



bulletin municipal

HIVER 2024

SOMMAIRE

03 / VIE MUNICIPALE

15 / DINAN AGGLOMÉRATION

16 / INTERCOMMUNALITÉ

18 / VIE ASSOCIATIVE

24 / AGENDA

édito

L'année 2023 a été riche en évènements tant du point de vue des festivités que de la vie municipale :

La commémoration du 80^e anniversaire de la chute du Bombardier B17 nous a permis de vivre des moments riches de rencontres entre cérémonies officielles et animations autour du devoir de mémoire.

Le comice agricole a mis à l'honneur monde rural et monde associatif, main dans la main pour offrir une belle image de notre territoire.

De nombreuses manifestations organisées par nos associations ont rythmé la vie de notre commune et de l'équipe municipale qui a eu à cœur de porter des projets répondant aux attentes des habitants de notre commune.

En 2024, la création de 9 logements sociaux en plein bourg devrait permettre d'accueillir de nouvelles familles, dans un environnement intégrant enjeux énergétiques et infrastructures. École, mobilité, tout doit être pensé pour répondre aux attentes et besoins des champogérais.

Après avoir vécu une année chahutée sur le thème de l'éolien, nous allons poursuivre nos réflexions sur les solutions que nous pourrions offrir à nos habitants : bois, borne de recharge, équipements photovoltaïque ou éolien... Les enjeux se dessinent, les difficultés aussi. Notre responsabilité en tant qu'élus est d'œuvrer pour travailler sur l'avenir sans oublier le passé.

2024 sera aussi l'occasion de célébrer les 90 ans de notre commune à travers le projet culturel porté par l'école « Les Chants du Brice » auprès de L'ADAJE et en partenariat avec Théâtre en Rance. Je vous invite à venir découvrir le fruit de ce travail le 8 juin prochain sur le site de la Salle Polyvalente.

En 2024, nous commencerons à travailler sur un nouveau projet d'extension de la bibliothèque afin de créer un tiers lieu intergénérationnel.

Les bénévoles de la bibliothèque et les habitants de notre commune seront associés à cette réflexion pour que le résultat soit, à l'image de notre commune, de son patrimoine et de ses richesses.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette année 2024. Qu'elle soit synonyme de santé, sans lequel nous ne serions rien, de réussite dans vos projets et de moments précieux partagés avec votre famille, amis, voisins.

Car ce qu'il reste dans le cœur, ce sont ces moments de partage et d'échange où l'espace d'un instant on a l'impression de faire partie d'un tout et qui nous donne envie de poursuivre nos rêves et nos vies.

Sandrine Juhel

Maire de Les Champs-Géraux



CÉRÉMONIE DES VOEUX

La population et les élus des communes voisines sont venus en nombre pour la première cérémonie des vœux de Sandrine Juhel en tant que maire de Les Champs-Géraux.

Une cérémonie pleine d'émotion durant laquelle Madame le Maire a souhaité mettre à l'honneur l'ensemble des membres du conseil municipal et les agents communaux.

Ce fut l'occasion également de saluer l'investissement de Monsieur Georges Lucas, son prédécesseur, au service de la commune pendant 46 ans et de lui remettre la distinction de Maire honoraire.

Sandrine Juhel a rappelé quelques-unes des principales réalisations sous la mandature de Georges Lucas telles que la salle polyvalente, la vallée du Brice, le boulodrome ainsi que son goût pour le sport et son soutien à la vie associative de la commune.



REMERCIEMENTS DE MONSIEUR GEORGES LUCAS

La cérémonie des vœux a été l'occasion pour moi de recevoir des mains de Madame le Maire Sandrine Juhel, le titre de Maire honoraire.

Je tiens d'abord à remercier Sandrine et le conseil municipal d'avoir proposé à Monsieur le Préfet de me décerner cette reconnaissance honorifique qui me touche énormément.

Merci également pour les propos chaleureux et pour tous les présents qui m'ont été offerts lors de la cérémonie.

Ma longue vie d'élu, et plus particulièrement de maire, a été très prenante, mais aussi enrichissante et passionnante.

Malgré les inévitables difficultés rencontrées au cours de ces années, mes responsabilités d'élu m'ont apporté une grande satisfaction dans beaucoup de domaines.

Lors de mes mandats successifs, j'ai été épaulé par des équipes très impliquées, notamment les adjoints, ce qui nous a permis de mener à bien des réalisations importantes pour le développement de notre commune.

Je ne peux bien-sûr pas oublier Mireille Incrédule qui aura été pour moi une aide très précieuse pendant presque 40 ans.

Je salue également les forces vives avec qui j'ai travaillé ou que j'ai soutenu avec conviction :

- Le personnel communal pour sa réactivité et son efficacité, indispensables dans la gestion du quotidien.
- Les associations qui dynamisent notre vie locale. Elles contribuent à en faire un lieu animé où il fait bon vivre et où chacun peut s'impliquer.
- Et dans un domaine différent mais important, notre seul commerce « Le Bistrot des Champs » et nos artisans qui créent l'activité nécessaire à l'emploi et donnent une vitrine à notre commune.
- Les enseignants de notre école et du regroupement pédagogique pour leur engagement auprès des enfants. J'ai toujours considéré que la présence d'une école et d'une équipe éducative motivée participe à l'attractivité de notre commune et permet d'attirer de jeunes familles.
- Plus généralement les campogéausiennes et les campogéausiens de m'avoir fait confiance durant toutes ces années.
- Et enfin ma famille, mon épouse Annick et nos quatre enfants, pour leur soutien sans faille et leur immense patience.

Pour terminer, je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite dans vos projets pour cette année 2024.

Georges LUCAS



LES TRAVAUX

Voiries :

Pour la sécurité et le confort de tous, nous programmons les interventions sur les routes et chemins à l'année. La commission « voiries » est à votre écoute.

- La réfection des routes : Sur 2023 le montant investi est de 23954 € (route La Pesnais, Les Epinettes, Fautrel, Le Déluge).
- Le fauchage pour 40 km, deux passages : 8700 €.
 - Premier passage : accotement vers le 15 mai.
 - Deuxième passage : accotement et talus en juillet.
- L'entretien des chemins communaux est fait par les agents communaux et des entreprises privées, suivant les besoins.
- Le busage et l'entretien des écoulements des eaux pluviales sont effectués selon les besoins.

Pour toute création d'entrée de champs ou de terrain, une demande doit être formulée à la mairie.

La fourniture des buses est à la charge du demandeur et les travaux sont effectués par les services de la commune.



L'élagage :

Un élagage de sécurité et d'entretien a eu lieu sur différents sites de la commune.

- Bassin de rétention du lotissement des Grands Tilleuls, les étangs de la vallée du Brice, la route de la carrière du Vaugré : 3121 €
- Élagage et entretien des différents arbres d'ornement du parking de la salle polyvalente, de l'aire de jeu, du boulodrome ainsi que le broyage pour un montant de 7650 €.

Le broyage sera à la disposition des citoyens lors d'une prochaine distribution organisée sur le site de l'atelier communal. Vous serez avertis dans quelques semaines par une publication sur nos différents réseaux sociaux.

Bâtiments et entretien des sites communaux :

Voici les interventions effectuées sur 2023 :

- Atelier communal : pour la praticité et le confort de nos agents, l'atelier a été rénové pour un montant de 57311.84 €.
- Voici le détail de l'investissement :

Hangar, atelier communal : Domino construction : 26326.78 €.

Clôture et portail de l'atelier : Dinan clôture : 14996.40 €.

Vestiaire, sanitaire, bureau (cloison, isolation, électricité) : Xavier Henotte : 10857.17 €.

Plomberie et sanitaire : GG plombier : 5131.49 €.

Les travaux de finition sont effectués (carrelage, les sols et peinture) par les employés communaux.



VIE MUNICIPALE

- Sèche-mains électriques (école, mairie, salle communale et salle polyvalente) : Xavier Henotte : 3090 €.
- Alarme incendie de la salle polyvalente : Extincteur Nantais : 3081.22 €.
- Alarme anti-intrusion (salle polyvalente) : SARL Marchix : 2093.34 €.
- Mono brosse : pour le nettoyage et entretien des locaux communaux (gain de temps et pénibilité pour les employés communaux, pour un montant de 4773.96 €).
- Remplacement du réfrigérateur de la salle polyvalente.
- Sécurisation des sanitaires de l'école. Suite à des incivilités constatées dans les toilettes de la cour de l'école, 2 portes ont été installées par Margerie Menuiserie pour 1569 € .
- Clôtures bois (étang et terrain de pétanques) : Ets Jouan Olivier : 13130.28 €.
- Eglise : changement des deux portes (2024) : Josselin Menuiserie : 12229.20 €.
- Toiture : Darren Froud pour 52404.48 € (2024).



Réduction des coûts énergétiques et de la consommation d'eau :

le conseil municipal est en veille constante sur la réduction des coûts énergétiques et des consommations (énergie et eau). Plusieurs aménagements ont été effectués sur 2023 dans ce but.

- Robinets thermostatiques (école et mairie).
- Mise en place de luminaires LED (salle communale, sanitaire et cuisine de la salle polyvalente et atelier).
- Programmation des chauffages (école et mairie).
- Réduction des temps d'éclairage public extérieur (21h au lieu de 23h). Pas de changement sur les horaires du matin pour la sécurité des enfants.
- Prévision d'augmenter la capacité de stockage des eaux de pluies pour arrosage, nettoyage des véhicules, panneaux de signalisations... en installant une cuve à eau de 10 M³ (récupération des eaux de pluies).

Columbarium et cimetière :

- Extension d'un module de 12 cases : Ets Lejard : 7140 €.

Fibres :

- Les travaux ont bien avancé. Une grande partie de la commune est fibrée. Reste : travaux en cours sur la départementale D2 (Lanvallay-Evrans). Pour que Les Champs-Géraux soient entièrement fibrés et fonctionnels, il faut que les communes alentours (Plesder, Evrans et Lanvallay) soient opérationnelles - prévision : 2^e semestre 2024 (?).

Déchets sauvages :

- Des incivilités sont constatées régulièrement sur la commune.

Rappel des risques encourus : abandon ou dépôt de déchets par un particulier, transporté par un véhicule, contravention de 5^e classe d'un montant de 1500 €, 3000 € en cas de récidive.

Abandon par une entreprise : 2 ans de prison et/ou 75000 € d'amende.

LOGEMENTS

Création de logements en centre bourg :

Dans le cadre de ce dossier, une commission d'élus a organisé plusieurs rencontres avec Neotoa, le bailleur social, le service « Habitat » de Dinan Agglomération et l'Établissement Public Foncier de Bretagne.

Au cours de ces réunions, les élus ont pu exprimer leurs souhaits en matière d'équipements des logements créés. Ces derniers vont être équipés de pompe à chaleur pour le chauffage et des panneaux solaires vont être installés sur les toitures pour la production d'eau chaude. Des récupérateurs d'eau de pluie vont également être ajoutés le long de chaque bâtiment. Une attention particulière a également été portée quant à l'intégration de ces bâtiments dans l'environnement actuel du centre-bourg et à l'aménagement d'espaces verts autour de ceux-ci.

Neuf logements vont ainsi être construits par le constructeur « Maisons Demeurance ». L'ensemble sera composé de cinq maisons individuelles contenant un T3 de 76 m² de surface plancher, quatre T4 de 87 m² et de deux ensembles de type collectif constitués chacun de deux T2 et deux T3 d'une surface respective de 46 m² et 65 m². Le permis de construire ayant été validé et accordé fin 2023, les travaux vont débuter au plus tard au second semestre 2024.

Pour pouvoir accéder à l'un de ces logements, il faut avoir un dossier de demandeur de logement social. Il est possible de se renseigner auprès de la mairie ou d'aller sur le site Internet (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R149>).



SALLE POLYVALENTE

Nouveau protocole pour la location de la salle polyvalente :

Un contrat pour les associations et les particuliers sera rédigé en mairie.

Il faudra donner le nombre de personnes en amont, ainsi que vos souhaits en matière de vaisselle, car il sera sorti le nécessaire plus 10.



VIE MUNICIPALE

Le vendredi la veille de la location à 15h30 (si retard prévenir la mairie), un agent ou un élu vous transmettra les clés et vous montrera le fonctionnement de la salle :

- Alarme
- Alarme incendie
- Nettoyage
- Matériel de la cuisine
- Inventaire de la vaisselle (si réservée).

Prévoir une heure pour l'état des lieux et explication pour la location de la salle polyvalente.

Le lundi matin retour des clés par les locataires à 9h30. L'agent ou un élu sera présent, aura fait le tour de la salle pour contrôler et aura débuté l'inventaire.

Tarifs de location :

Salle polyvalente	Commune	Hors commune
1 jour sans cuisine	170 €	265 €
1 jour avec cuisine	230 €	350 €
2 jours sans cuisine	220 €	330 €
2 jours avec cuisine	270 €	410 €
Jour supplémentaire	100 €	100 €
Vaisselle	0.20 €/personne	0.40 €/personne
Energie	0.45 €/kwh consommé	0.45 €/kwh consommé
Caution ménage	150 €	150 €
Caution cuisine	150 €	150 €
Caution salle	250 €	250 €
Sono seule	40 €	60 €
Sono-vidéo	80 €	120 €
Caution sono ou vidéo	2000 €	2000 €

BARNUM

La commune a acheté 3 barnums (2 de 4 x 6 m et 1 de 3 x 3 m) :

Ils sont réservés à la municipalité et aux associations de la commune, **celles-ci pourront bénéficier d'une gratuité une fois par an.**

Un contrat de location sera établi pour toutes locations à la mairie.

L'association devra fournir un chèque de caution et une attestation d'assurance.

Un état des lieux, sera fait le vendredi après-midi par un agent communal ou un élu. Il sera expliqué le montage et le démontage du Barnum (une notice sera jointe).

Ils devront être ramenés le lundi matin pour vérification par un agent communal ou un élu.

Le tarif pour les locations :

- Barnum 3 x 3 : 75 € le week-end
- Barnum 4 x 6 : 150 € le week-end

ÉOLIEN

Vous avez pu prendre connaissance du dossier « Éolien » dans nos communications précédentes et lors de la réunion du 9 novembre dernier où chacun des habitants de la commune et de Lanvallay, était invité à participer à des ateliers d'information.

La commune a dès le début de ce dossier défini une méthode de travail qui allie dialogue et transparence. Un collectif s'est créé, il a été reçu à plusieurs reprises par les élus et Madame le Maire.

Ce dossier est compliqué parce qu'au travers d'un embryon de projet éolien, c'est toute la question des enjeux climatiques et énergétiques qui est posée et les réponses ne sont pas sur les bords de route.

Lors de la soirée du 9 novembre, 4 ateliers étaient proposés :

- Comment réduire notre dépendance énergétique aux énergies fossiles avec le développement d'EnR « locales » ? Il a été souligné que seul un mix énergétique incluant EnR et Nucléaire permettra à l'horizon 2050 de subvenir aux besoins. Il a été rappelé l'importance de la réduction de la consommation énergétique avec la mise en place de mesures favorisant cet objectif comme les travaux d'isolation. Un chantier que la commune met en place sur les bâtiments communaux par exemple.
- Monsieur le Maire d'Yvignac-la-Tour a échangé sur le retour d'expériences de sa commune où un de ses deux parcs éoliens fonctionne depuis 10 ans.
- Un représentant des « Centrales Villageoise Rance Emeraude » a présenté ce que pouvait être un projet citoyen de financement d'EnR locales.
- L'Association Breizh ALEC tentait de démêler le vrai du faux sur l'éolien.

Et maintenant ?

C'est un sujet sensible qui demande de l'expertise, du temps d'études, de visites et de partage d'information afin de trouver l'approche qui fera consensus : chacun est capable de le comprendre. Aussi, et comme annoncé lors de cette réunion, la voie du



dialogue avec les citoyens des deux communes est une priorité et dans l'hypothèse où un projet viendrait à prendre forme, des citoyens volontaires des deux communes seraient invités à se joindre à des commissions dédiées.

Au stade actuel et tant qu'aucun projet concret n'émerge, il est encore trop tôt pour mettre en place cette commission.

La commune d'implantation n'a pas autorité sur le projet, son avis n'est que consultatif. En revanche, elle peut être l'interface entre la société qui porte le projet et les habitants. D'autant plus que les communes sont appelées à se prononcer sur la désignation de zones d'accélération énergétique par l'État, dans le courant de l'année et que de ses choix aboutiront l'émergence de projets.

Grandes étapes d'un projet éolien :

- Initiation du projet (durée : 6 à 12 mois).
 - Identification des zones favorables.
 - Premiers contacts avec les élus.
 - Signatures des promesses de bail.
- Concertation et étude d'impacts (durée : 1 à 2 ans)
 - Détermination des contraintes et servitudes et du gisement
 - Expertises naturalistes, sonores, paysagères, hydrogéologiques
- Demandes d'autorisation (durée : 2 à 4 ans)
 - Dépôt et instruction des demandes
 - Consultations et décisions administratives
- Financement et construction (durée : 9 mois à 2 ans)
- Exploitation (durée : 15 à 20 ans)
- Renouvellement possible à l'issue de la période d'exploitation initiale.

(Source : Ministère de la Transition Énergétique. <https://librairie.ademe.fr/cadic/8006/Eolien-terrestre-012221-7.pdf>).

11 NOVEMBRE



Dans nos précédentes publications, nous avons présenté nos jeunes porte-drapeaux qui en avril dernier ont participé à la première formation organisée dans le département par la délégation militaire 22.

Après la remise de diplôme et leur participation à « Snafu 2023 », ils ont officié tous les quatre aux côtés de leurs aînés à leur première cérémonie de commémoration de la fin de la première guerre mondiale le 11 novembre. Une participation qui en appelle d'autres : la relève est assurée, merci à eux pour leur engagement.

REPAS DES AÎNÉS



Repas du CCAS le dimanche 26 novembre 2023.

Repas annuel pour les habitants de 65 ans et plus, 141 personnes présentes. Madame le Maire a présenté les doyen(ne)s.

Madame Raymonde Fréville, 99 ans, Madame Marie Roland, 88 ans, Madame Marie Busnel, 86 ans, Monsieur Francis Busnel, 95 ans, Monsieur Elie Tostivin, 89 ans et Monsieur Jean Adam, 89 ans. Pendant le repas, Gaël Mourot, campogéausienne, a interprété à la harpe des airs connus et quelques-unes de ses compositions. A la suite, plusieurs aînés nous ont montré leurs talents de chanteurs dans une ambiance conviviale.

FLEURISSEMENT



Le groupe de fleurissement continue l'embellissement de la commune.

En 2023, le rond-point du lotissement de la Châtaigneraie a été repaysagé, ainsi que le pied de mur du cimetière.

Dans le cadre du budget participatif 2023, la commune a obtenu une aide financière de Dinan Agglomération pour créer un jardin gourmand dans l'espace jeux à côté du boudrome.

Ce jardin sera planté avec des arbres et plants fruitiers. Les habitants de la commune pourront récolter les fruits pour leur propre consommation : pommes, poires, prunes, coings, prunes, kiwis, mûres, cassis, myrtilles et fraises.

GYM ESTIVALE



Gym estivale pour des 60 ans et plus.

De nouveau l'association Siel Bleu proposera d'animer cet été des séances d'activité physique adaptée.

Gymnastique prévention santé, Relaxation posturale, cardio en musique et marche avec bâtons.

Les inscriptions auront lieu au mois de mai 2024.

Ces cours de gym, financés en totalité par la Conférence des financeurs des Côtes-d'Armor, se font de préférence en plein air ou dans la salle communale en cas d'intempéries.

FRATERNIBUS



Sur la place de la mairie le mardi matin tous les 15 jours (semaines impaires) pour un café, pour un moment de convivialité et de l'aide pour les démarches administratives et numériques.

Le 19 décembre les participants ont partagé un repas pour Noël dans la salle communale.

Prochaines permanences du bus :

13 février, 27 février, 12 mars, 26 mars, 9 avril, 23 avril, 7 mai, 21 mai, 4 juin et 18 juin.

ÉTAT CIVIL

Année 2023

NAISSANCES :

12 mars	MEILLEUR Joe
13 avril	PORTE Tishka
20 juin	SAN MIGUEL Rafaël
18 octobre	MORIN PALMA COELHO Lyna
18 novembre	FEYDEAU CHATELET Soalya

MARIAGES :

27 août 2022	JUHEL Stéphane et HENRY Amélie
20 mai	GICQUEL Angélique et BELLEC Benjamin
1 ^{er} juillet	CHATAIN Antoine et INCREDULE Nadia
1 ^{er} juillet	SANTORO Alexis et SABOURDY Camille
22 juillet	GAVENS Erwan et DEBOEUF Camille
16 septembre	TRIJASSON Eric et BOURNE Michelle

DÉCÈS :

8 avril	GODARY Martine
13 avril	CHAUVIN Louis
10 mai	NOËL Adrienne, veuve LETOURNOUX
6 octobre	LE SAINT Roland
3 novembre	LARDOUX Jean-Pierre
4 novembre	ADAM Franck
11 novembre	ROBERT Eugène

INFORMATION

MAIRIE

1, le bourg • 22630 LES CHAMPS-GERAUX
 Tél. 02 96 27 41 01
 mairie.ch.geraux@wanadoo.fr
 www.leschampsgeraux.fr

Ouverte au public : lundi, mardi, jeudi,
 vendredi et samedi de 9h à 12h30
 et le mardi de 14h à 17h

Panneau Pocket n°1 en France

Les informations et alertes de votre Mairie sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez gratuitement l'application
- 2 Recherchez votre Commune ou votre Code Postal
- 3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications

Scannez-moi

Play Store Apple Store App Gallery

ÉCOLE LES CHANTS DU BRICE

Toute l'équipe éducative de l'école des Chants du Brice vous souhaite le meilleur pour l'année 2024, que vos projets professionnels comme personnels puissent aboutir.

Pour cette nouvelle année, les enseignants sont :

Madame Lelièvre, en charge la classe de MS avec 17 élèves,
Madame Connan en CE2-CM1 avec 21 élèves,
Madame Ziegler, la directrice, en CM1-CM2 avec 20 élèves. Madame Poli assure la classe le vendredi.

Les enfants travailleront cette année sur le thème du vent, des oiseaux et de la nature.

Un projet important est mené depuis la rentrée avec une artiste brésilienne Mariana Caetano.

Ce projet est co-financé par la mairie, l'APE et la DRAC (Direction Générale des Affaires Culturelles).

Ce projet a été nommé « Campements invisibles ». C'est un projet mené principalement autour de la construction de cabanes avec des matériaux divers et variés mais aussi autour de la rencontre avec un artiste et de sa culture. Ce projet sera également tourné vers l'histoire du village et mené avec les 3 classes de l'école.

Nous avons déjà vécu une journée avec Mariana au mois de novembre pendant laquelle les enfants ont pu construire des cabanes, chanter et parler de la vie au Brésil.

Mariana reviendra en classe le 13 février 2024 pour vivre un nouveau temps fort avec les enfants. De plus, elle sera présente le mercredi 14 février 2024 à la salle des associations afin de pouvoir réaliser un atelier avec les enfants volontaires et les familles.

Les habitants de la commune qui souhaitent participer à cet atelier sont les bienvenus. Si vous voulez participer à ce moment convivial de création, n'hésitez pas à appeler à l'école au 02 96 27 47 38 ou à envoyer un mail à l'adresse suivante : ecole.0221641p@ac-rennes.fr

L'aboutissement du projet aura lieu au mois de juin. A cette occasion, Mariana viendra une semaine en résidence à l'école du 3 au 7 juin 2024. Enfin à la fin de cette semaine, le 8 juin 2024, les élèves présenteront leur travail avec Mariana au sein de l'école et du village de Les Champs-Géraux. Nous vous attendons nombreux.

Au mois de mars, les enfants commenceront un projet musique « Batucada » avec le Kiosque de Dinan, toujours en relation avec le projet mené avec Mariana Caetano. La batucada désigne un ensemble de percussions jouant de la samba.

Depuis le début de l'année, les élèves de MS font « école dehors » un jeudi sur 2. Les autres jeudis, leur maîtresse a mis en place des ateliers jeux de société.

Les élèves de CE2-CM1 se sont rendus à la piscine des Canetons à Dinan du mois de septembre au mois de novembre. Les élèves de CM2 se sont rendus en début d'année à la voile sur le plan d'eau de Bétineuc. Tous ont beaucoup apprécié ce moment co-financé par la mairie, l'APE et les parents d'élèves. Les CE2-CM1 et les CM2 se rendent également chaque semaine à Evran pour des activités sportives avec l'OSLPE (ultimate, rollers...)

En cette fin d'année 2023, les élèves ont eu le plaisir d'assister à Pleslin-Trigavou à un spectacle de cirque du cirque Gervais. Puis ils ont également assisté à un spectacle de marionnettes à la salle des fêtes de Plesder.



Les enfants ont reçu à la fin de ce spectacle un Père Noël en chocolat ainsi qu'une brioche et un verre de jus d'orange avec la visite du Père Noël. Les enfants ont beaucoup apprécié ces moments de joie et de convivialité. Ces spectacles et friandises ont été financés par l'APE.

Enfin, au retour des vacances, les enfants ont eu la joie de trouver des nouveaux jouets pour la cour (un chariot et un nouveau vélo).

Les sorties sont financées en partie par l'Association des Parents d'Élèves (APE) et le transport est pris en charge par la mairie. L'équipe enseignante les remercie très chaleureusement pour leur implication dans le bien être de nos élèves.

L'école organisera une soirée « portes ouvertes » : ce sera le mardi 19 mars à partir de 16h30. Ces portes ouvertes auront lieu sur le site de Les Champs Géaux ainsi que sur le site de Plesder.

Nous souhaitons que cette année 2024 soit une année de réussite pour les élèves ainsi que pour leur famille. L'équipe enseignante

BIBLIOTHÈQUE

En ce début d'année, je viens tout d'abord avec mon équipe de bénévoles vous souhaiter pour cette nouvelle année : bonheur, réussite et santé pour vous, votre famille et vos proches.

La bibliothèque est ouverte le samedi de 10h à 12h et les jeudis des semaines paires à partir de 17h.

Ce mois de janvier le bibliobus de la bibliothèque des Côtes-d'Armor va passer pour échanger 300 livres leur appartenant. Nous continuons grâce à la municipalité d'acheter des livres nouveaux pour adultes, ados et enfants, la liste se trouve à la bibliothèque, venez en prendre connaissance.

Ces mois d'hiver sont propices à la lecture, n'hésitez pas à nous rejoindre. La contribution est toujours de 5 € par an et par famille. Votre adhésion et votre soutien nous encourage.

A noter : Pascal L'Hermitte sera le 24 février de 10h à 12h à la bibliothèque pour dédicacer son livre : LES CHAMPS-GERAUX 29 mai 1943 LE DERNIER COMBAT Le crash du B17 avion américain, stèle aux Champs-Géaux. A très bientôt.

La responsable, Jacqueline Monnier

LES BIODÉCHETS

Le tri des biodéchets est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024 !

Vos déchets alimentaires (épluchures de légumes, restes de repas...) ne devront plus être déposés dans le bac à ordures ménagères.

La solution ? Le compostage.

Dans un composteur ou en tas au fond du jardin, on mêle déchets verts (en petite quantité) et déchets de cuisine pour produire une substance riche, que l'on va mélanger à la terre pour nourrir son potager, son jardin ou ses plantes vertes.

Vous pouvez vous doter d'un composteur en jardinerie, mais vous pouvez également le construire vous-même.

À partir du printemps 2024, Dinan Agglomération lancera des campagnes de mise à disposition de composteurs auprès des habitants du territoire.

Pour les foyers vivant en appartement ou en habitat collectif sans jardin, des aires de compostage partagées sont présentes sur le territoire.

Plus d'info : www.dinan-agglomeration.fr



FRELON ASIATIQUE

Lutte contre les frelons asiatiques.

L'année 2023 a été marquée par une forte augmentation des signalements de nids de frelons asiatiques sur l'ensemble du territoire.

Face à ce constat, Dinan Agglomération poursuit et renforce ses actions de lutte contre cette espèce invasive.

Plusieurs réunions d'information sont programmées.

Plus d'info : <https://urlz.fr/pfgW>

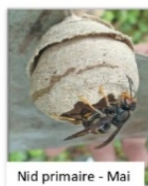


FRELON ASIATIQUE

Comment agir ?

Le piégeage de printemps est un moyen de lutte préventif simple à mettre en œuvre. Il permet de capturer les nouvelles reines à l'origine des futures colonies.

Le piégeage du frelon asiatique se fait de manière ciblée avec un suivi régulier des captures sur 6 à 8 semaines, de mi-février à mi-mai.



Nid primaire - Mai



Nid primaire - Juin



Nid secondaire - Automne

Le piégeage de printemps est un moyen de lutte préventif efficace.



Soyez acteur,
Devenez piégeur !

26 Réunions d'information programmées

A destination des habitants, elles ont pour objectifs de présenter les dangers que représentent cette espèce, d'expliquer le protocole de piégeage et de rappeler les précautions à prendre pour limiter les risques de piqûres. Des pièges seront mis à disposition à la fin de chaque réunion pour les personnes souhaitant se lancer dans la lutte.

Toutes les dates ici : <https://urlz.fr/pfgW>

En partenariat avec



Parc Naturel de la Rance

Voilà près de 10 ans que le projet de Parc Naturel Régional de la Rance est sur les rails. Porté par les élus au travers de l'association Cœur Émeraude, ce projet arrivera en milieu d'année au terme d'un long processus politique et administratif à une décision finale issue des services du Premier ministre.

Avant le vote récent de la région, la dernière étape importante en date fut le vote d'adhésion à la charte élaborée pendant de long mois par les communes du périmètre PNR, 90 % d'entre elles ont approuvé cette charte qui est le socle du projet. Fin décembre, le syndicat de préfiguration du parc s'est réuni pour entériner les décisions de ces communes. La population a également pu s'approprier ce futur cadre en participant l'été dernier à l'enquête publique destinée à recueillir les avis des citoyens sur la charte.

La chartre :

Elle fixe un cadre, définit des objectifs en matière d'environnement, de développement, de valorisation du patrimoine... elle n'a pas vocation et ne peut pas ajouter de contraintes aux règles existantes, elle ne peut pas se substituer à la loi.

Son objectif est bien de favoriser des projets vertueux au travers de lignes de financements dédiées.

Les communes cotisent au parc mais reçoivent des dotations complémentaires et se voient mieux aidées sur les projets qui peuvent voir le jour (pour notre commune l'adhésion est financièrement neutre).

En période d'incertitude sur le changement climatique, il permet d'accélérer les initiatives en matière de développement durable et de protection de la biodiversité.

3 axes sont clairement identifiés :

1. Agir pour sauvegarder les patrimoines et les fonctions écologiques du territoire...
2. Expérimenter et innover en faveur d'une économie locale créatrice d'emplois répondant aux objectifs du parc...
3. Renforcer le vivre ensemble et le faire ensemble autour de l'identité terre-mer...

Faire tomber les frontières :

Il existe 58 parcs naturels régionaux en France dont 2 en Bretagne (Armorique et Golfe du Morbihan), ils participent à la vitalité touristique des périmètres ainsi labellisés, une vraie plus-value pour l'économie locale.

Le parc représente une opportunité pour notre territoire à forte valeur ajoutée écologique et historique pour se rassembler et renforcer sa cohésion et son attractivité.

À cheval sur 2 départements, l'ambition est bien de faire tomber les frontières en tissant plus de liens entre les habitants du parc et avec la nature et ses patrimoines.

La Rance est la colonne vertébrale du futur Parc Naturel, de nouvelles forces apparaissent déjà : plus de 900 ambassadeurs PNR des associations et des acteurs économiques, se sont déjà ralliés à ce projet lui donnant un véritable souffle citoyen.

Nous vivons une période où les angoisses se mêlent aux incertitudes, le conseil municipal de votre commune ne pouvait qu'approuver à l'unanimité son adhésion au PNR. Une décision positive pour un projet positif et porteur d'espoirs pour notre territoire et notre commune.

Pour en savoir plus sur le contenu de la charte et le futur Parc Naturel Régional Vallée de la Rance-Côte d'Émeraude : <https://pnr-rance-emmaude.fr>



Projet de Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude



L'APE

Il reste encore 5 mois d'école à nos bambins pour cette année scolaire 2023-2024.

Cette année encore, l'APE finance pour environ 4 500 € de projets pour nos écoles de Les Champs-Géraux et de Plesder.

Comme vous le savez, pour être en capacité de proposer cette somme aux enseignantes du RPI, pour qu'elles puissent organiser des sorties culturelles et sportives à l'intention de nos enfants, nous organisons très régulièrement des actions.

Par exemple nous avons :

- En septembre, participé avec deux autres associations de notre commune (La pétanque Gérausienne et l'Entente du Brice) au comice agricole.
- En octobre, mis en place la collecte puis le pressage suivi de la vente du jus de pomme local.
- En novembre, nous avons aussi organisé notre soirée à thème Pop-Rock.



Lors de ces 3 manifestations, vous avez été nombreux à participer et jouer le jeu en étant présent à nos côtés ou en nous fournissant de l'aide, nous vous en remercions car c'est aussi grâce à vous que nous pouvons financer certaines sorties des élèves.



VIDE GRENIER
DIMANCHE 14 AVRIL 2024
à Plesder pour la 19ème édition

L'année scolaire n'étant pas terminée, il reste encore quelques manifestations à venir dont la plus importante pour le fonctionnement de l'association, à savoir, **le vide grenier qui aura lieu sur la commune de Plesder le dimanche 14 avril.**

Cette action sera suivie par la plus importante aux yeux des enfants : « **la fête des écoles** » qui aura lieu cette année sur notre commune le **dimanche 23 juin.**

Cette fête est annonciatrice de deux étapes :

- Le départ en 6^e des CM2 où une nouvelle vie s'ouvre à eux !
- L'arrivée très proche des grandes vacances !

Vous êtes toutes et tous invités à nous rejoindre lors de ces 2 dates.

Nous vous remercions encore pour votre aide et votre soutien, et profitons de ces quelques lignes pour vous souhaiter à vous, à votre famille et à vos amis une belle année 2024.

L'équipe de l'APE

AU FIL DES CHAMPS

Vous ne pouvez ignorer que l'an passé fut intense pour notre association avec l'organisation de « SNAFU 2023 ».

Notre manifestation mémorielle de fin mai 2023 fut un grand moment chargé d'émotions avec la présence de la famille Tashjian.

J'ai eu l'occasion de l'exprimer lors de notre dernière assemblée générale, mais je renouvelle ici tous mes remerciements à toutes celles et ceux qui ont contribué à cette réussite pour leurs implications à quelques niveaux que ce soient, ils se reconnaîtront.

Mon autre grande satisfaction, c'est d'avoir pu constater cette ambiance géniale qui nous a tous soudés pendant ces journées. Cela se ressentait et aura marqué les esprits chez les participants extérieurs à notre commune. Un grand merci également aux autres associations de la commune qui se sont investies dans l'organisation.

Le film et le livre.

Lors de notre assemblée générale, nous avons présenté les films souvenirs des meilleurs moments de « SNAFU 2023 » avec une petite plongée 20 ans en arrière. Il est encore possible de réserver un DVD ou une clé USB.

Notre livre « Le Dernier combat du SNAFU » connaît un succès qui dépasse largement les frontières de la commune et reçoit un bon accueil des lecteurs, quelques exemplaires sont encore disponibles. Vous pouvez réserver le film en format DVD ou clé USB avant fin février au 06 16 66 15 16 (15 € le support). Le livre est également disponible en mairie (20 €) ou à la bibliothèque où **une séance de dédicace est organisée le 24 février de 10h à 12h.**

2024 :

Notre association coordonne un évènement qui marquera le 80e anniversaire de la libération du Pays de Dinan : le convoi « Rance Libérée 2024 » basé à Pleudihen-sur-Rance, traversera notre commune le samedi 3 août 2024. Pour l'occasion, notre association va éditer un nouveau livre sur la bataille de Lanvallay et la libération de Dinan avec des informations inédites.

Le président, Pascal L'Hermitte



CLUB DE L'AMITIÉ

Les membres du club de l'amitié des Champs-Géraux vous souhaitent pour cette nouvelle année. Joie, bonheur et santé.

L'assemblée générale a eu lieu récemment et tout va bien pour le club. Le bilan financier est positif et les activités se poursuivent : jeux de sociétés, belote, marche, jeux de boules bretonnes. Nous souhaitons ajouter un jeu de pétanque et un jeu de palets et toutes les idées nouvelles sont acceptées.

La cotisation est maintenue à 15 € par personne pour l'année sachant qu'elle est largement remboursée par notre contribution à toutes les manifestations de l'année :

- Potée au mois d'avril
- Grillades au mois de juin
- Tête de veau en septembre
- Repas de Noël en décembre

Nous organiserons un couscous ouvert à tous le 12 octobre 2024 avec l'orchestre Charlie Musique.

Se rencontrer un après-midi tous les quinze jours, le jeudi des semaines paires devient très vite un besoin et une attente. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, tout se passe dans la bonne humeur.

La vice-présidente, Jacqueline Monnier



SOCIÉTÉ DE CHASSE LA GÉRAUSIENNE

Encore une année qui vient de se terminer avec ses hauts et ses bas.

Espérons tous que cette nouvelle année nous permette à nouveau de goûter aux joies de la convivialité afin de nous retrouver lors de nos deux manifestations : le repas du mois de mars et notre ball-trap début juin.

Nous remercions tout particulièrement nos agriculteurs qui nous permettent d'assouvir notre passion.

Nous mettrons tout en œuvre de nouveau cette saison pour éviter les dégâts causés par les sangliers.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches, à tous nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

Le président, Ludovic Aubert

ENTENTE DU BRICE

L'année 2023 fût une année bien remplie pour l'Entente du Brice, elle a commencé en février 2023 avec la course nature (120 participants), en passant par le relais des villages en mai, suivi par les courses cyclistes du mois de juillet (250 sportifs).

Nous avons organisé la poule au riz au mois de mars et la paëlla en septembre. Sans oublier nos participations aux deux grandes manifestations de la commune : Le SNAFU en mai et le comice en septembre.

Merci à tous les bénévoles pour leur dévouement.
On vous attend nombreux à nos manifestations.

Notre assemblée générale a eu lieu début décembre, le bureau a été réélu. Nous avons décidé comme chaque année de faire **un don au Centre Eugène Marquis** (lutte contre le cancer), de 1500 €.

Si vous souhaitez rejoindre une équipe dynamique, et venir nous donner un coup de main lors de nos manifestations, vous pouvez contacter l'association :

Tél. 07 83 75 09 02

Mail : ententedubrice@gmail.com

Bonne année 2024.

Le président, Frédéric Péron



L'année 2024 sera bien remplie aussi voici le programme :

- 25 février 2024 : Course Nature
- 16 mars 2024 : Poule au riz
- 4 mai 2024 : relais des villages
- 21 juillet 2024 : Course cycliste
- 21 septembre 2024 : Paëlla

LES CLASSES

Avec l'aide de personnes intéressées, le repas des classes 3 a relancé quelque peu le nombre de participants.

Merci à eux d'avoir aidé à nous réunir, nul doute que l'édition 2024 va continuer dans ce sens. La date du repas des classes 4 n'étant pas encore décidée, elle vous sera indiquée dans un prochain bulletin.

L'association Les Classes vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Le président, Eric Henry



ASSOCIATION DOMINIQUE SAVIO

Tous les bénévoles de l'association Dominique SAVIO vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024.

Le 9 mai 2023, l'association s'est réunie pour un renouvellement de son bureau.

Les membres présents ont vivement remercié Pierre Simon pour ses nombreuses années au poste de président. Aujourd'hui, Pierre reste membre actif au sein de l'association.

La composition du nouveau bureau :

Présidente : Marie-Hélène Busnel

Trésorier : Joël Renault

Secrétaire : Jacqueline Monnier

Tous les membres ont à cœur d'entretenir et d'améliorer cette petite salle. Aussi, depuis quelques mois, nous nous retrouvons régulièrement sur place.

Notre prochain projet est de lancer la rénovation du coin cuisine.

La salle Dominique SAVIO peut être louée pour des événements privés. Pour cela, merci de prendre contact avec Danièle GRISON au 06 74 62 44 62.

La présidente, Marie-Hélène Busnel



ASSOCIATION S. TEAM

La rando VTT du 15 octobre dernier a réuni 255 vététistes qui ont pris plaisir sur les différents circuits. Les marcheurs sont de plus en plus nombreux, 21 en 2022 et 35 en 2023. Une fois de plus, c'est Caroline qui fait découvrir nos sentiers communaux.

Le dimanche 2 juin, nous organiserons un rallye moto le matin avec retour aux Champs-Géraux en balade après la pause déjeuner. Une autre balade moto sera probablement organisée également dans l'année, nous allons en parler et définir une date lors de notre assemblée générale du 2 février.

La traditionnelle rando VTT avec la marche en parallèle se déroulera le 20 octobre, **retenez bien ces dates.**

Comme l'an dernier, notre tombola de fin d'année nous a permis de remettre un chèque de 250 € au Téléthon.

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024.

Le président, Eric Henry

LA PÉTANQUE GÉRAUSIENNE

La Pétanque Gérausienne vous souhaite une bonne année 2024.

L'année 2023 se termine avec deux titres départementaux :

- Laury Guiavarc'h en tir de précision.
- Marie Christine Lacuska, Audrey Milon et Daisy Frigara en triplète féminine.

Direction Perpignan pour notre équipe féminine en Championnat de France.

Belle participation et très belle expérience pour Marie Christine et Audrey.

Daisy étant habituée à ces compétitions du France. Daisy Frigara a remis en jeu, son titre de Championne de France en tête à tête à Quimper. Elle n'a pas renouvelé ce titre mais bravo à elle.

Notre équipe fanion se maintient en Championnat Régional des Clubs et participe à la Coupe de France.

Elle s'incline en Coupe de France contre Bonchamps Les Laval au deuxième tour de zone, belle performance, bravo à eux.

Cinq équipes en Championnats des clubs, maintien de l'équipe 2 en 2^e division :

2 en vétérans, 3 en séniors et 1 en féminines.

L'esprit de compétition, la ténacité et notre détermination démontrent au fil des ans l'engouement partagé par nos licenciés (ées).

Fort de ses 76 licenciés, le club poursuivra son ascension parmi les meilleurs clubs du département.

Le club a fêté ses 20 ans lors d'une journée conviviale.

Dates importantes se déroulant à Les Champs Géraux en 2024 :

- 24 février : Concours Départemental Triplète Sénior
- 15 mars : Rassemblement Triplète Vétérans
- 23 avril : Deux Plateaux Championnat des Clubs Vétérans
- 15 juin : Concours Départemental Doublette Sénior
- 30 juin : Deux Plateaux Championnat des Clubs Séniors
- 6 juillet : Journée du Club
- 13 juillet : Concours Départemental Doublette Mixte
- 27 septembre : Rassemblement Triplète Vétérans
- 29 septembre : Plateau Championnat Départemental des Clubs Féminin
- 6 octobre : Plateaux Championnat Régional des clubs
- 26 octobre : Soirée et repas du Club
- 9 novembre : Assemblée générale

Les entraînements, ouverts à toutes et tous, se déroulent au boulodrome ou sur les terrains extérieurs :

- Lundi : 14h30 à 19h
- Mercredi : 17h00 à 19h
- Vendredi : 14h30 à 19h

Les heures varient selon le temps et la période de l'année.

La secrétaire de La Pétanque Gérausienne, Marie-Christine Lacuska
marie-christine.lacuska@orange.fr - Tél. 06 35 41 67 29



AGENDA 2024

FÉVRIER

6 FÉVRIER

Soirée découverte du yoga

Les Fal'amis

24 FÉVRIER

Départemental - Triplette sénior

Pétanque Gérausienne

25 FÉVRIER

Course Nature - *Entente du Brice*

MARS

15 MARS

Rassemblement - Triplette vétérans

Pétanque Gérausienne

16 MARS

Poule au riz - *Entente du Brice*

17 MARS

« A vos jardins ! » atelier jardinage

Les Fal'amis

19 MARS

Portes ouvertes - *Ecole*

19 MARS

Repas - *FNACA*

23 MARS

Repas à emporter

Chasse

26 MARS

Soirée Cercle de joie - *Les Fal'amis*

AVRIL

14 AVRIL

Vide-grenier à Plesder - *APE*

MAI

4 MAI

Relais des villages

Entente du Brice

14 MAI

Soirée découverte

de la sophrologie-Méditation

Les Fal'amis

25 MAI

Balade en calèche avec goûter

Les Fal'amis

JUIN

1 JUIN

Ball Trap

Société de chasse

8 JUIN

Projet artistique de l'école

Ecole

15 JUIN

Départemental - Doublette sénior

Pétanque Gérausienne

23 JUIN

Fête de l'école aux Champs-Géraux

APE

JUILLET

13 JUILLET

Départemental - Doublette sénior mixte

Pétanque Gérausienne

21 JUILLET

Course cycliste

Entente du Brice

SEPTEMBRE

21 SEPTEMBRE

Paëlla

Entente du Brice

24 SEPTEMBRE

Soirée Bien-être

Les Fal'amis

27 SEPTEMBRE

Départemental - Triplette vétérans

Pétanque Gérausienne

OCTOBRE

5 OU 19 OCTOBRE

Bal

S.TEAM

12 OCTOBRE

Repas annuel

Club de l'amitié

20 OCTOBRE

Rando VTT et marche - *S.TEAM*

26 OCTOBRE

Repas annuel

Pétanque Gérausienne

NOVEMBRE

16 NOVEMBRE

Repas annuel

FNACA

23 NOVEMBRE

Repas annuel - *APE*

DÉCEMBRE

1 DÉCEMBRE

Repas

CCAS

7 DÉCEMBRE

Repas annuel

S.TEAM